

Communiqué de presse – Bobigny, le 20 octobre 2020

Le Département de la Seine-Saint-Denis pérennise sa plateforme d'appel auprès des personnes âgées

Compte-tenu de la situation sanitaire et sociale mais aussi du succès qu'avait rencontré cette initiative inédite lors du confinement, le Département de la Seine-Saint-Denis a décidé de pérenniser sa plateforme d'appel auprès des personnes âgées.

Questions sur le sentiment d'isolement, rappel des gestes de prévention et des numéros d'aide, recueil des besoins urgents... plus de 300 agent.e.s volontaires du Département s'étaient mobilisé.e.s du 6 avril au 17 juin derniers pour maintenir le lien social et assurer un soutien auprès des personnes particulièrement fragiles de la Seine-Saint-Denis. Cette initiative inédite avait ainsi permis de passer plus de 55 000 appels, menant au signalement et à la prise en charge de près de 1 600 situations nécessitant une aide du Département ou des services sociaux.

Inscrire cette action solidaire dans la durée

Alors que la crise sanitaire et sociale se poursuit, le Département de la Seine-Saint-Denis a décidé de rouvrir et de pérenniser cette plateforme d'appel solidaire. Comme lors du confinement, les appels concerneront en priorité les allocataires de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie), de la PCH (Prestation de Compensation du Handicap), et de la carte Améthyste (carte de transports à prix réduit pour les plus de 60 ans) ainsi que les bénéficiaires du RSA (Revenu de Solidarité Active) de plus de 60 ans.

Il s'agira de nouveau de rappeler les gestes de prévention et les numéros d'aide, de repérer les situations de vulnérabilité, mais aussi d'informer les personnes appelées sur les services et prestations sociales du Département dont elles peuvent bénéficier.

Pour y parvenir, le Département s'appuie sur son dispositif « agent.e.s solidaires » lancé cet été, et qui permet aux agent.e.s du Département de consacrer jusqu'à 2 jours par mois, sur leur temps de travail et avec maintien de salaire, à des associations de la Seine-Saint-Denis. C'est dans le cadre de ce dispositif, inédit pour une collectivité française, qu'est également

proposé aux agent.e.s volontaires de participer à la plate-forme d'appel solidaire. Les premiers appels ont débuté lundi 19 octobre avec pour objectif de mobiliser à terme jusqu'à 200 agent.e.s.

Un formulaire mis en ligne sur le site du Département reste par ailleurs disponible pour signaler tout besoin <https://seinesaintdenis.fr/nouscontacter.html>

« Alors que la situation sanitaire et sociale continue d'être difficile, nous avons souhaité avec Magalie Thibault, Vice-Présidente en charge de l'Autonomie des personnes, relancer de façon pérenne notre plate-forme d'appel solidaire à destination des personnes âgées. Ce dispositif inédit, qui a fait toutes ses preuves durant le confinement, est un formidable outil pour rompre l'isolement mais aussi venir en aide à de nombreuses personnes de la Seine-Saint-Denis dont les fragilités se sont parfois accrues durant cette crise. Je tiens également à remercier les agentes et agents du Département volontaires pour faire vivre cette démarche solidaire. »

Stéphane Troussel, Président du Département de la Seine-Saint-Denis.

Contact Presse

Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis

Grégoire Larrieu – glarrieu@seinesaintdenis.fr – 06 35 84 13 82